

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

SERVICES PROFESSIONNELS ET PERSONNEL D'APPOINT – PROJETS
D'AMÉNAGEMENT URBAIN

SECTION I

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

1. Les contrats seront confiés à des firmes spécialisées en architecture, en architecture du paysage, en ingénierie ou en design urbain pour la réalisation de plans d'aménagement ou de réaménagement de parcs, de lieux patrimoniaux, d'espaces publics et pour la surveillance de chantier lors de l'exécution des travaux. De plus, une partie des sommes peut servir pour la conception graphique de divers documents officiels de la ville, politiques et guides.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût des services professionnels décrits à l'article 1 se détaille comme suit :

1° préparation de plans et devis et surveillance de chantier, plans concept de divers projets :	130 000 \$
2° préparation de plans et devis pour les travaux de réaménagement de la terrasse Martello :	25 000 \$
3° préparation de plans et devis pour l'aménagement du parc du Côteau Sainte-Geneviève, secteur Bon Pasteur :	25 000 \$
Sous-total :	180 000 \$

SECTION III

DESCRIPTION DU PERSONNEL D'APPOINT

3. L'engagement du personnel d'appoint est requis pour assister le secrétariat de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec et pour la réalisation de plans de design urbain.

SECTION IV

ESTIMATION DU COÛT

4. Le coût pour l'engagement du personnel d'appoint décrits à l'article 3 se détaille comme suit :

1 ^o engagement d'un architecte junior pour assister le secrétariat de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec :	60 000 \$
---	-----------

2 ^o engagement d'un architecte junior pour la réalisation de plans de design urbain :	60 000 \$
--	-----------

Sous-total :	120 000 \$
---------------------	-------------------

TOTAL :	300 000 \$
----------------	-------------------

Annexe préparée le 5 février 2008 par :

Francine-B Bégin, directrice
Design, architecture et patrimoine
Aménagement du territoire